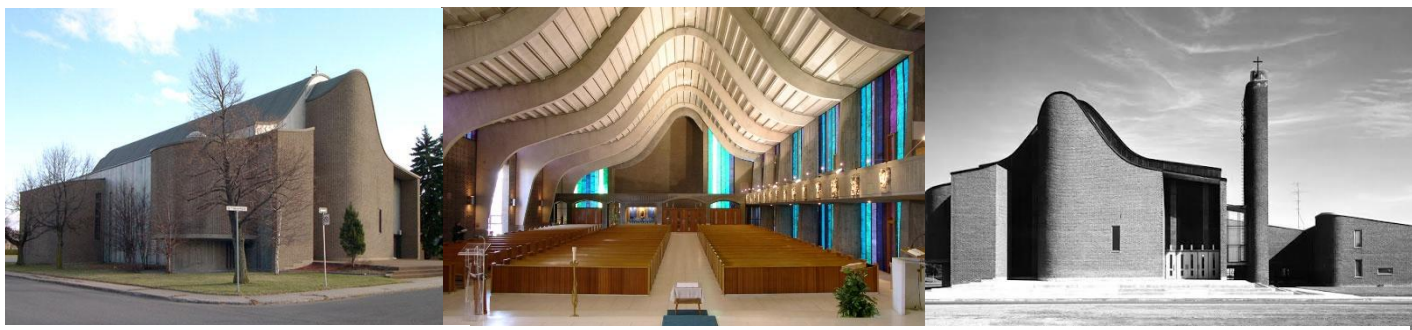


Le MBAMSH acquiert les vitraux de Jean-Paul Mousseau, sauvés de la démolition de l'église St-Gérard-Majella



Église Saint-Gérard-Majella. Vue avant

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003

Église Saint-Gérard-Majella. Vue intérieure

© Conseil du patrimoine religieux du Québec 2003

Vue extérieure, vers 1960-1962

Les vitraux ne sont pas encore installés.

Mont-Saint-Hilaire, le 27 mai 2026 — Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire (MBAMSH) est fier d'annoncer l'acquisition des murales de l'artiste Jean-Paul Mousseau (1927-1991), rescapées in extremis de la démolition de l'église St-Gérard-Majella, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette entente est le fruit d'une collaboration entre le MBAMSH et le promoteur Faubourg Majella inc., représenté par ses associés principaux, messieurs Bryan Boulanger et Réjean Roy. Après avoir été au cœur de débats dans le cadre de la reconversion du bâtiment, ce dénouement permet aujourd'hui de préserver une œuvre majeure du patrimoine artistique québécois.

Le sauvetage

Alertée le 28 avril dernier par la destruction imminente de l'installation, la directrice générale du MBAMSH, Mme Geneviève Létourneau, a entrepris des démarches urgentes auprès du promoteur.

« Je devais au moins voir l'œuvre avant qu'elle ne soit détruite. Un partenaire important, qui doit demeurer anonyme, nous avait tendu la main quelques semaines plus tôt pour des projets de préservation et de mise en valeur. Dès les premiers instants dans le bâtiment, j'ai compris qu'il était possible d'agir pour lui offrir une seconde vie », souligne-t-elle.

Composée de lattes en fibre de verre et de résine de polyester colorée, l'œuvre monumentale couvrait une superficie d'environ 4 100 pieds carrés, répartie en plusieurs sections. Conçues comme des parois extérieures, les murales se distinguent par leur capacité à filtrer et diffuser une lumière colorée unique à l'intérieur du bâtiment.

Grâce à la collaboration des parties, plusieurs sections ont pu être soigneusement démontées en quelques jours par une équipe spécialisée. Certaines composantes, plus complexes et difficilement accessibles, ont toutefois dû être laissées sur place en raison de contraintes techniques.

« Certaines parties avaient déjà été découpées depuis la fermeture du bâtiment au public, mais nous avons pu récupérer les sections essentielles. Je suis fier de mon équipe : ils ont travaillé rapidement et avec respect. Nous avons néanmoins dû renoncer aux éléments situés près du toit, car ils étaient hors d'atteinte et leur récupération aurait compromis la sécurité des travailleurs », rapporte M. Réjean Roy.

« Il est encore trop tôt pour se prononcer sur l'état de conservation, mais les premiers essais de nettoyage sont encourageants. Il s'agit d'un composite extrêmement durable, malgré sa faible épaisseur (¼ pouce). Nous sommes confiants que l'œuvre pourra être revalorisée à coûts raisonnables. En plus du bénéfice environnemental, ce sauvetage permet d'éviter que ces matériaux ne deviennent des déchets et que l'œuvre soit perdue à jamais », ajoute Mme Létourneau.

Les prochaines étapes

« Nous allons dresser un inventaire précis et, avec l'aide de spécialistes de cette technique, établir un protocole de restauration et rédiger des centaines de constats d'état en vue de l'évaluation de cette œuvre monumentale », explique la directrice générale.

Bien qu'il soit difficile d'établir la juste valeur marchande à cette étape, certaines discussions préliminaires avec des évaluateurs indépendants permettent d'envisager une valeur pouvant atteindre les sept chiffres.

Faire renaître la lumière de Mousseau

Comment le MBAMSH entend-il redonner vie à cette acquisition majeure ? Un comité sera mis en place afin d'étudier l'œuvre et d'envisager les scénarios de réintégration les plus respectueux et harmonieux.

« Même s'il est improbable que l'ensemble des sections — totalisant près de 3 500 pieds carrés récupérés — soit réintégré dans un seul bâtiment, il faudra éviter une trop grande dispersion ou une fragmentation excessive, qui pourrait diluer l'intérêt exceptionnel de l'œuvre », explique Mme Létourneau.

« Nous avons préservé des éléments allant de 12 pouces à 40 pieds », précise M. Boulanger.

« Le musée privilégiera ses propres besoins, dans un contexte de réflexion sur ses infrastructures. Nous demeurons toutefois ouverts à des propositions pertinentes pour des bâtiments publics,

notamment à vocation muséale, culturelle ou institutionnelle », souligne Mme Francine Jacques, présidente du conseil d'administration.

Une acquisition significative pour le patrimoine québécois

Cette acquisition marque une étape importante pour la préservation et la mise en valeur de l'œuvre de Jean-Paul Mousseau, figure emblématique de l'art moderne au Québec.


« Le travail de Mousseau est intimement lié à notre mission. » Le MBAMSH est propriétaire de la Maison Paul-Émile-Borduas, à Mont-Saint-Hilaire, lieu fréquenté par les Automatistes, dont faisait partie Mousseau. Élève de Borduas, les deux artistes se vouaient une admiration mutuelle. « Il a évolué dans ce milieu où a été rédigé *Refus global*, manifeste fondateur du groupe, publié en 1948 », rappelle Mme Létourneau.

Remerciements

Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire tient à remercier toutes les personnes et partenaires connues ou anonymes, qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de cet audacieux projet, notamment, l'équipe de Faubourg Majella Inc, messieurs Bryan Boulanger, Réjean Roy, ainsi que M. François Breault chez Transport Bourassa de St-Jean-sur-Richelieu.

Renseignements et demandes d'entrevue

 communication@mbamsh.com

 450 536-3033

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

 <https://mbamsh.com/>

 Facebook: <https://www.facebook.com/>

 Instagram : <https://www.instagram.com/>

 LinkedIn : www.linkedin.com/in/mbamsh/

(30)

Source : Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire



Ville de Mont-Saint-Hilaire